Initiatives ministérielles

je n'ai toujours pas eu de réponse. Je pose donc ma question à nouveau et je le ferai tant que je n'aurai pas satisfaction. J'espère que la députée de Halifax ne répondra pas cette fois, parce qu'elle ne semble pas très au courant du dossier.

Voici ma question: Pourquoi réduisons—nous le nombre des membres du conseil d'administration de l'APECA? Pourquoi ne pas éliminer complètement l'organisme? Avec le projet de loi C-65, nous ne faisons qu'effleurer le problème. Nous avons l'habitude des mesures superficielles de ce gouvernement libéral. Regardons seulement la Loi sur les jeunes contrevenants.

Cette loi inquiète la plupart des Canadiens. Comme bien des Canadiens, nous avons dit qu'il fallait notamment abaisser la limite d'âge et avertir la population de la présence de délinquants sexuels. La solution du ministre de la Justice a été de présenter une mesure législative faible et boiteuse.

Voici un autre exemple: pour s'attaquer au crime, les ministériels ont abouti au contrôle des armes à feu. Pour le budget, c'est toujours le même scénario. Les ministériels n'ont rien fait à ce sujet l'an dernier et ils continuent de dépenser sans compter. Nous en avons encore eu la preuve aujourd'hui avec de ridicules subventions de recherches.

Le projet de loi C-44 n'améliore pas l'immigration, parce qu'au bout du compte, il ne fait rien pour nous débarrasser des gens nuisibles. C'est toujours du travail superficiel.

Quand nous sommes saisis d'une mesure telle que le projet de loi C-65, qui prévoit que le gouvernement va réduire le nombre des membres du conseil d'administration, pour le faire passer de 18 à 7, peut-on me dire ce qui ne va pas avec les gens d'en face? Pourquoi ne sont-ils pas capables d'aller jusqu'au bout? Pourquoi toujours rester en surface?

Une nouvelle vision s'impose. À l'heure actuelle, beaucoup de documents au Canada font allusion à une vision nouvelle, notamment le livre écrit par le chef du Parti réformiste.

Nous avons ici un parti traditionnel guidé par une vision dépassée. Cette vision est tellement ancienne que lorsque les libéraux ont essayé d'innover en matière de développement des ressources humaines avec leur réforme des programmes sociaux, ils ont échoué. Aujourd'hui, le gouvernement libéral a le culot d'essayer de faire croire aux gens que c'est ce qu'ils veulent. Les libéraux prétendent que partout au pays les gens leur ont dit ne pas vouloir de changements; or, c'est exactement ce qu'ils obtiennent avec ce gouvernement sans vision. Ce qu'il faut, c'est avoir une vision.

Le projet de loi C-65 ne s'inscrit pas dans une vision nouvelle mais plutôt traditionnelle. Le gouvernement parle de réaliser des économies, mais celles-ci sont très limitées.

• (1655)

Si le gouvernement veut se débarrasser d'un organisme, qu'il élimine l'APECA; il fera des économies en même temps. Les frais administratifs et les frais de déplacement de cette agence sont une honte nationale. Les membres de cet organisme vont partout au pays. Tout le monde est au courant de la situation.

Pourtant, le gouvernement ne fait rien, si ce n'est de réduire le nombre des administrateurs.

Le gouvernement doit cesser de prendre des demi-mesures et adopter une vision nouvelle. Un député libéral a admis que son parti s'était livré au «favoritisme éhonté». Cet aveu, qui figure dans le hansard d'hier, a été fait si je ne m'abuse par le député de Burin—Saint-Georges.

Je suis certainement d'accord avec lui. Il suffit de jeter un coup d'oeil à certaines nominations partisanes. Reportez-vous à l'article publié dans le *Globe and Mail*. Les Canadiens sont maintenant tous au courant de la situation et ils sont abasourdis.

Écoutez un peu ceci. Un juge de la Cour de l'impôt avait été député fédéral. Il y a ensuite le cas d'un ancien candidat provincial à Mississauga, dans le sud de l'Ontario, sans parler du candidat libéral québécois aux élections fédérales de 1993, du candidat de Calgary-Nord-Est, et de la personne qui a été trois fois candidate à Edmonton. La liste est longue. Le fait que le gouvernement libéral ait jugé que tous ces candidats défaits aux élections de 1993 ont les compétences, les aptitudes et les qualifications pour occuper ces postes n'est certainement pas une coïncidence. C'est impossible. De toute évidence, il s'agit de récompenses à des amis du parti, ce qui est tout à fait répréhensible.

En 1992–1993, l'APECA a annulé des dettes totalisant plus de 53 millions de dollars. Je pose la question aux députés d'en face: Quelle différence y a-t-il entre un prêt pour lequel on renonce à être remboursé et une subvention?

Une voix: Il n'y a aucune différence.

M. White (Fraser Valley-Ouest): Il n'y a aucune différence entre une subvention et un prêt qui n'est jamais remboursé. Si l'APECA fait maintenant dans les prêts remboursables, dont la grande partie sont radiés, alors abolissons l'APECA. Ne supprimez pas seulement le poste de quelques administrateurs, supprimez toute l'agence. Faites économiser un tas d'argent aux contribuables. Faites—leur économiser 50 millions de dollars en prêts radiés pour commencer, puis laissez la BFD prendre la relève. Quelqu'un a-t-il déjà pensé à faire affaire avec les banques?

Hier, un député a affirmé que nous avions un gouvernement très efficace. Si le gouvernement libéral se croit efficace, il n'est vraiment pas dans le coup. Voilà pourquoi le changement s'impose. Voilà pourquoi le dernier parti de dinosaures n'a plus que deux membres. Et c'est le sort qui attend le gouvernement s'il ne change pas de mentalité. Il est tout à fait faux de prétendre que nous avons déjà un gouvernement efficace.

Je n'ai plus grand-chose à ajouter, à moins d'énumérer toutes les autres réductions qui toucheront divers conseils d'administration et diverses institutions, mais elles reviennent toutes au même. On ne fait que gratter le surface. Le gouvernement n'a pas vraiment l'intention de faire de grandes économies. Il ne fait qu'opérer des coupes mineures afin de bien paraître. Il l'a déjà fait à maintes reprises au cours de la dernière année.

Qui le député cherche—t—il à leurrer? Il y a des gens qui suivent le débat et qui sont aujourd'hui beaucoup plus au fait qu'ils ne l'étaient auparavant. Avec le projet de loi C—65, on ne fait que gratter la surface. Les libéraux nous proposent une mesure législative immobiliste, sensiblement de la même nature que le projet de loi C—44.